



ECOLE DES SCRIBES

REGLEMENT INTERIEUR



Article 1: Objet du règlement intérieur.

Ce règlement intérieur rassemble l'ensemble des règles de vie de l'école.

Il fixe les droits et les devoirs de chacun.

Article 2: Application du règlement intérieur.

Il est applicable à tous les stagiaires, tout au long d'une session.

Article 3: Engagement du stagiaire.

Par le présent document, le stagiaire s'engage au respect de l'ensemble des conditions prévues dans le règlement intérieur. Il est garant du respect de ces conditions dans le cadre de l'enseignement au sein de l'Ecole des scribes.

Fait à....., le.....

Nom + Prénom :

Signature

